

Dossier

# Focus sur le Fonds d'initiatives départementales

**LE 31 décembre 2017, le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a annoncé l'instauration, en 2018, du Fonds d'initiatives**

**locales pour des projets communautaires. Avec 49 départements, c'est un pactole de 50 milliards de francs à injecter**

**dans l'économie de l'arrière-pays. Où trouver cet argent ? Comment éviter que cet argent ne tombe dans "les mains des**

**prédateurs de notre économie" ? Quels projets communautaires financer ? Dans ce dossier, l'Union pose le débat**

**d'une initiative qui invite le citoyen à une action de démocratie économique participative.**

## L'esprit et la lettre du Fonds d'initiatives départementales

Willy NDONG

Libreville/Gabon

LE président de la République, Ali Bongo Ondimba, dans ses vœux à la Nation, du 31 décembre 2017, avait annoncé la création du Fonds d'initiatives départementales (Fid) pour 2018. Ainsi, chaque département du pays se verra affecté une enveloppe de 1 milliard de francs destinés à financer ses projets communautaires, avec pour finalité d'améliorer la qualité de vie des populations et de dynamiser le développement économique local. C'est donc un programme de près de 50 milliards de francs visant à réduire la dualité économique (façade atlantique, avec des

activités économiques et un arrière-pays désert économique). Le défi étant immense, l'idée est d'inverser la tendance. Ainsi, le programme Fid, avec 49 départements engagés, est un défi pour les gouverneurs et administrateurs locaux, invités à faire preuve de professionnalisme dans le choix des projets. La finalité étant d'apporter des solutions durables au développement de l'arrière-pays, encore tourné vers une agriculture de subsistance, et en proie à la pauvreté.

De par leur engagement citoyen, les populations auront un rôle majeur, au moment de la soumission par les départements territoriaux dans lesquels elles vivent, des différents projets. Elles devront faire



Photo : Eric Laphétha

Le FID permettra d'insuffler une nouvelle réalité au niveau du développement de l'arrière-pays.

preuve d'audace et d'imagination, de manière à soutenir les projets communautaires porteurs, conformes aux réalités de leur circonscription administrative. Derrière ce fond, c'est une ingénierie de conception, vraie, car s'appuyant sur les réalités du terrain qui est sollicitée. A noter que le Fid est une compétition administrative et d'innovation des territoires qui ne dit pas son nom. Il est aussi question de tester la maturité et mesurer l'ouverture d'esprit des Gabonais. Ainsi, un originaire de Mbigou, qui réside depuis longtemps à Bongoville, pourrait être appelé à participer à la conception de cette localité d'adoption dans laquelle il se sent des intérêts.

### Financement du Fid

## Où trouver 50 milliards de francs aux bénéfices des départements ?

Propos recueillis par Innocent M'BADOUA

Libreville / Gabon

La faisabilité du programme présidentiel dit "Fonds d'initiatives départementales" dépend de la disponibilité de l'argent. Le Gabon traverse une passe financière difficile. Où trouver alors près de 50 milliards de francs pour financer ces projets communautaires ?

Nous avons posé la question au ministre de l'Économie Régis Immongault, chargé de mobiliser les fonds pour le compte de l'Etat.

**l'union.** Le Fonds d'initiatives départementales est-il un aspect complémentaire de la politique gouvernementale de relance économique, donc une contrainte supplé-

mentaire dans la mobilisation des fonds. Comment concevoir cette initiative... comme plus de déconcentration ou un test de décentralisation effective de nos territoires ?

Régis IMMONGAULT : je tiens tout d'abord à saluer la vision du président de la République, chef de l'Etat, Son Excellence Ali Bongo Ondimba, qui a pris la décision, à l'occasion de son adresse à la Nation, de créer le Fonds d'initiatives départementales (Fid). Le chef de l'Etat vient ainsi donner un nouveau souffle à la politique mise en œuvre par le gouvernement pour un développement intégral de nos départements.

Ce fonds est destiné au financement de projets communautaires pour améliorer les conditions de vie des populations dans



Photo : D.R

Le ministre de l'Economie, Régis Immongault, dévoile les pistes pour le financement du Fid.

chaque département. Ceci, afin de participer de manière plus efficace au déve-

loppement économique du pays, à partir des unités territoriales de base. Il im-

porte d'indiquer que ce projet traduit la volonté des plus hautes autorités à s'inscrire dans la dynamique de la décentralisation en général, et de la Loi 21/2005 portant orientation de la stratégie de développement local en particulier.

**Monsieur le ministre, où trouver 50 milliards de francs en ces temps de crise, alors que la Loi de finances 2018 est bouclée ?**

Il convient de rappeler que le Plan de relance de l'économie (PRE), adopté et validé par le gouvernement, prévoit la création d'un Fonds d'investissement provincial (Fip). Un projet de décret portant création du Fip avait déjà été initié. Aussi, le Fid vient-il préciser et remplacer ce dernier, qui a bénéficié d'une inscription au titre de l'exer-

cice budgétaire écoulé et dans la Loi de finances 2018, de 18 milliards de francs. Soit un total de 36 milliards de francs. Ce niveau de ressources devrait permettre un démarrage rapide du Fid sur le début de l'année 2018. Les 12 milliards complémentaires nécessaires résulteront d'un réaménagement dans les lignes budgétaires existantes. Les ministres en charge de l'Intérieur, du Budget et moi-même, nous nous attelons à finaliser le cadre réglementaire de fonctionnement du Fid, qui devra prévoir de mettre autour de la table les représentants des différentes entités impliquées (collectivités locales, administration centrale,...) pour un échange constructif et efficace. Ce cadre organique doit allier souplesse, célérité et intégrer des préoccupations de bonne gouvernance.

**CHANGEMENTS**

**COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 05/01/2018**

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	<b>1 EUR</b>	<b>655,957</b>
USD	1,2065	1USD =	543,686	1 USD	562,715
CAD	1,5114	1CAD =	434,006	1 CAD	457,326
JPY	135,9200	1JPY =	4,826	100 JPY	501,851
GBP	0,8910	1GBP =	736,178	1 GBP	768,564
CHF	1,1763	1CHF =	557,644	100 CHF	58 467,36
ZAR	14,8475	1ZAR =	44,180	100 ZAR	4 594,15
MAD	11,2363	1MAD =	58,378	1 MAD	60,71
CNY	7,8380	1CNY =	83,689	1CNY	86,20
KES	121,1400	1KES =	5,415	1KES	5,58

**INDICES BOURSINIERS**

	en date du	
CAC 40	05/01/2018	<b>5 413,15</b>
DOW JONES	05/01/2018	<b>25 058,19</b>

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
05 Janvier 2018: **67,75**